

**FOYER SOCIO-EDUCATIF
COLLEGE CAMPRA
2, rue Loubet
13100 AIX-EN-PROVENCE**

**Procès-Verbal
Assemblée Générale
« Foyer Socio-Educatif du Collège Campra »**

Les membres du « Foyer Socio-Educatif du Collège Campra » se sont réunis en Assemblée Générale le :

Jeudi 21 septembre à 12 h 30

Au CDI du Collège Campra
2, rue Loubet – 13100 Aix-en-Provence

Ordre du jour

- Bilan financier 2022- 2023
- Budget prévisionnel 2023-2024
- Montant de la cotisation 2024-2025
- Election du Bureau
- Questions diverses

Présents :

M. DEFORGE	Président du FSE
Mme FOUILLIT	Professeur documentaliste
M. DUPIN	Trésorier du FSE
Mme MULLER	Professeur de SVT

L'Assemblée Générale est présidée par M. DEFORGE en qualité de Président en exercice de l'association et par M. DUPIN en qualité de Trésorier en exercice de l'association. Mme Lemartrier, secrétaire du FSE, est excusée mais reste candidate pour occuper ses fonctions pour l'année 2023-24.

M. DUPIN est désigné secrétaire de séance.

M. DUPIN, trésorier, présente l'ordre du jour qui est adopté par les personnes présentes.

Bilan financier 2022-2023

M. DUPIN présente chaque poste de dépenses et de recettes pour l'année 2022/2023 (voir Annexe 1).

Il précise qu'au 01/09/2023 le montant de la trésorerie s'élève à 9426,93 €, auxquels il faut ajouter 408€ de cotisations non encore encaissées.

Pour l'année 2023-2024, il y a donc 9834 € à dépenser (9426 € + 408 €)

Il précise que les recettes viennent essentiellement des cotisations des familles et de la vente des photos de classe.

Il est précisé que les cotisations pour 2023-2024 s'élèvent à 2484 €.

M DUPIN précise que le solde du FSE est moins important cette année car après la crise sanitaire, les voyages scolaires ont repris ce qui a engendré davantage de dépenses l'an dernier..

Résolution 1

L'Assemblée approuve le rapport financier 2022/2023 du bureau et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2023/2024

M. DUPIN énumère toutes les activités à financer proposées par les enseignants : voyages, sorties, clubs, projets..... ainsi que les frais de fonctionnement et la réserve du FSE. Il explique les prévisions de dépenses. Une discussion s'ensuit sur la répartition des dépenses prévisionnelles poste par poste (voir Annexe 2).

M. DUPIN rappelle que, les sommes prévues par activité et non dépensées pourront être allouées à d'autres activités qui n'étaient pas prévues au moment de l'AG et que la Réserve du FSE peut aussi servir à cela.

Il est décidé que la somme allouée pour les voyages sera de 20 € par élève, comme l'an dernier.

M DUPIN précise que le FSE peut participer à l'achat de matériel (par exemple pour les différents clubs) lorsque le collège n'a pas les fonds nécessaires. De toute évidence, l'argent qui ne sera pas utilisé rebasculera dans les caisses du FSE.

Chaque club se voit alloué la même somme de 150€.

Résolution 2 :

L'Assemblée approuve la répartition des sommes à dépenser pour l'année 2023/2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Montant de la cotisation

Le montant de la cotisation par famille au FSE est maintenu à 12€.

Les familles qui désireraient donner une cotisation plus conséquente peuvent le faire. Il sera libellé sur les bulletins d'adhésion au FSE proposés aux familles au moment des inscriptions : « cotisation de 12 € ou plus par famille ».

Les membres présents tombent tous d'accord sur le besoin de signaler, systématiquement auprès des familles, chaque sortie ou action financée par le FSE ; ceci afin de bien faire comprendre l'intérêt pour les familles de cotiser au FSE et de récupérer ainsi des adhérents.

Résolution 3 :

L'Assemblée décide du maintien de la cotisation à 12 € ou plus et d'une seule cotisation par famille.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Election du bureau

Aucune nouvelle candidature n'étant proposée pour les fonctions de Président, de Trésorier et de Secrétaire, le bureau se constituera de la façon suivante :

M. DEFORGE Richard, Président
M. DUPIN Olivier, Trésorier
Mme LEMARTRIER Christine, Secrétaire
Mme FOUILLIT Séverine, membre du bureau

Les dépenses sont ordonnées par le Président, M. DEFORGE ou par délégation par le trésorier, M. DUPIN.

M. DUPIN et M. DEFORGE sont donc habilités à gérer le compte du FSE au Crédit Lyonnais.

Résolution 4 :

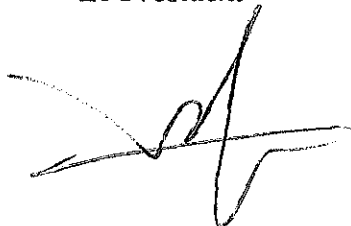
L'Assemblée accepte la constitution du bureau tel que décrite ci-dessus.

Cette résolution est votée à l'unanimité.

Questions diverses

Aucune question n'étant posée, la séance est levée à 13 h 20.

Le Président



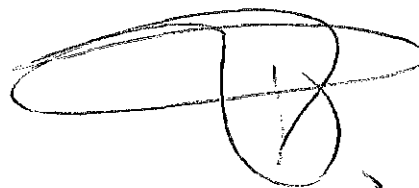
Richard DEFORGE

Le Trésorier



Olivier DUPIN

La Secrétaire



Christine LEMARTRIER

ANNEXE 1

Bilan financier 2022-23

Solde au 02/09/2022 : Crédit Lyonnais : 14 388,98 €

Dépenses

- CDI :	118 €
- Sorties :	1749,00 €
- Ateliers/clubs/projets :	2849,21 €
- Voyages :	3980 €
- Fonctionnement FSE :	175,27 €
- Divers :	3261 €

Total des dépenses : 12 132,48 €

Recettes

Cotisations :	2076 €
Photos de classe :	4666 €
Bal (FCPE+PEEP+tombola) :	408,43 €

Total des recettes : 7170,43 €

Solde au 01/09/2023 : Crédit Lyonnais : 9 426,93 €

Cotisations en attente d'encaissement : 408 €

Détails des dépenses :

Projets :	598,30 €
Arts Plastiques :	61,45 €
SOS Homophobie :	50,00 €
Concours maths :	417,0 €
Club Jardin :	69,85 €
 CDI :	 127 €
Abonnement Géoado :	56,00 €
Abonnement L'actu :	68,00 €
 CVC :	 771,70 €
Traiteur bal :	450,00 €
Pizza bal :	50,00 €
Boissons bal :	222,40 €
Carnaval :	49,30 €
 Fonctionnement FSE :	 173,67 €
Assurance MAIF :	165,67 €
Frais de banque :	48,00 €

ANNEXE 2

Budget 2023-24

A dépenser : 9 426 € + 408 € = 9 834 €

VOYAGES (20€ par élève)

American village (55 élèves)	1100 €
Allemagne (25 élèves)	500 €
échecs 1 : 5 élèves	100 €
échecs 2 : 8 élèves	160 €
TOTAL :	1860 €

SORTIES

Métierama (M. Coloma, toutes les 3 ^e)	1000 €
Visite ZI Rousset (M. Coloma, toutes les 3 ^e)	1000 €
Musées Classe Arts plastiques (Mme Langot)	300 €
1 sortie 3e1 (Mme Brugère)	250 €
Emmaus (Mme Mavaddat, toutes les 3 ^e)	1000 €
TOTAL:	3550 €

PROJETS

webradio/classe média (Mme Michels)	450 €
Escape game espagnol (Mme Mateu)	20 €
Education à la paix (Mme Mavaddat, 6e1 et 6e3)	150 €
Abonnement à "Perspectives" revue franco-russe (Mme Armani)	38 €
Arts plastiques (Mme Langot, matériel)	150 €
Big Challenge	400 €
Vie scolaire (CVC, bal,...)	500 €
TOTAL:	1708 €

CLUBS

Lecture anglais (Mme Hunter) :	150 €
Lecture BD (Mme Fouillit) :	400 €
Jardin (Mme Margraf)	150 €
TOTAL:	700 €

FONCTIONNEMENT FSE

Assurance,.....	TOTAL: 200 €
-----------------	---------------------

INTERVENANTS

atelier danse (M. Deforge, 6 ^e)	500 €
auteur BD (Mme Fouillit) :	300 €
SOS homophobie :	150 €
GUID (M. Deforge):	400 €
TOTAL:	1350 €

GRAND TOTAL : 9368 €

RESTE : 466 €